Date imprimée: 6/5/2018 Page 1 / 5

# Fiche de Données de Sécurité selon le Règlement (CE)

# 1. Identification de la préparation et de la Société/Entreprise

Nom: VARA 2X946ML STN POLY WB DRK Date de Révision:

WALNUT 769

Product Identifier: Y240215H Société/Entreprise: Nouvelles CE

Classe/Utilsation du

Produit:

Wood Stain/water base

Société/Entreprise: Rust-Oleum Consumer Brands Canada

(RCBC)

200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8

Canada

Préparée par: Service des affaires réglementaires

Numéro de téléphone d

'urgence:

Hotline de 24 heures: 847-367-7700

Fabricant:

Rust-Oleum Consumer Brands Canada

(RCBC)

6/5/2018

200 Confederation Parkway Concord, ON L4K 4T8

Canada

# 2. Identification des dangers

Classement de la Préparation

Symboles du produit



## Mention d'avertissement

Danger

#### Dangers spécifiques

4% Du mélange constitué de composant(s) de toxicité aiguë inconnue.

#### MENTIONS DE DANGER SGH

Toxicité reproductive, catégorie 1B H360 Peut nuire à la fertilité ou au fœtus.

SGH étiqueter les conseils de prudence

P201 Se procurer les instructions avant utilisation.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des

yeux/ du visage.

P308+P313 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: consulter un médecin.

P405 Garder sous clef.

Date imprimée: 6/5/2018 Page 2 / 5

P501

Éliminer le contenu conformément aux réglementations locales, provinciales, et les lois fédérales

# 3. Composition / Information On Ingredients

#### SUBSTANCES DANGEREUSES

Nom chimique	N° CAS	<u>Wt.%</u>	Symbols GHS	Phrases GHS
2-Méthoxyméthyléthoxypropanol	34590-94-8	3.2	Not Available	Not Available
Éther n-butylique du dipropylèneglycol	29911-28-2	1.2	Not Available	Not Available
n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4	0.9	GHS06-GHS08	H315-319-331-335-360
Éthanol	64-17-5	0.3	GHS02	H225
Triéthylamine	121-44-8	0.2	GHS02-GHS05- GHS06	H225-302-311-314-331-335

## 4. Premiers secours

En cas de contact avec les yeux: Immédiatement tenir les yeux ouverts et rincer a l'eau abondamment pendant au moins 15 minutes. Obtenir des soins medicaux.

En cas de contact avec la peau: Laver a l'eau et au savon. Enlever les vêtements contaminés. Obtenir des soins medicaux si une irritation se developpe ou si elle persiste.

En cas d'exposition par inhalation: Transporter la personne a l'air frais. En cas d'arret respiratoire, pratiquer la respiration artificielle. En cas de gene respiratoire, donner de l'oxygene. Obtenir des soins medicaux immediatement. Si inhale', faire prendre l'air `a la personne atteinte. Si celle-ci ne respire pas, Appeler un me'decin.

**En cas d'ingestion:** En cas d'ingestion, rincer la bouche avec de l'eau. En cas de malaise, consulter un médecin. L'ingestion de moins de 30 ml n'est pas dangereuse. Lorsqu'il s'agit de quantites plus importantes, ne pas provoquer le vomissement. Faire boire un ou deux verres d'eau et obtenir des soins medicaux.

#### 5. Mesures de lutte contre l'incendie

En cas d'incendie, les agents d'extinction préconisés sont :

Mousse d'alcool, Dioxyde de carbone, Produit chimique sec, Mousse, Eau pulvérisée

RISQUES INHABITUELS D'INCENDIE ET D'EXPLOSION: Garder les contenants hermetiquement fermes. LE POINT D'INFLAMMABILITÉ EST VERIFIE PLUS GRAND QUE 200 DEGRÉS F. Pas de dangers inhabituels d'incendie ou d'explosion noté.

PROCÉDURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE SPÉCIALES: On peut utiliser de l'eau pour refroidir les contenants fermes afin d'empecher la montee de la pression. Si on a recours a l'eau, on utilisera de preference une lance de pulverisation.

Risque spécial d'incendie et d'explosion (poussière combustible): Aucune information.

## 6. Mesures en cas de dispertion accidentelle

MESURES À PRENDRE SI LE MATÉRIAU EST LIBÉRÉ OU RENVERSÉ: En cas de déversement, contenir la substance déversée et enlever avec un produit absorbant inerte. Jeter le produit absorbant contaminé, le conteneur et le contenu inutilisé conformément aux réglementations locales, étatiques et fédérales règlements. Ne pas brûler des containers fermés.

## 7. Manipulation et stockage

**MANIPULATION:** Se laver a fond apres avoir manipule le produit. Se laver les mains avant de manger. Retirer les vetements contamines et les laver avant de les reutiliser. Utiliser dans un endroit convenablement ventile. Suivre toutes les indications figurant sur la fiche de securite, meme lorsque le contenant est vide, car il peut encore contenir des residus. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Eviter le contact avec les yeux, la peau et les vetements.

Entreposage : Conserver dans un endroit sec et bien aéré. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Conseils sur la manipulation sécuritaire de la poussière combustible: Aucune information.

Date imprimée: 6/5/2018 Page 3 / 5

# 8. Exposure Controls / Personal Protection

Nom chimique	N° CAS	% du poids moins que	ACGIH TLV- TWA	ACGIH TLV- STEL	OSHA PEL-TWA	OSHA PEL- CEILING
2- Méthoxyméthyléthoxypropanol	34590-94-8	5.0	100 ppm	150 ppm	100 ppm	N.E.
Éther n-butylique du dipropylèneglycol	29911-28-2	5.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
n-Méthyl-Pyrrolidone	872-50-4	1.0	N.E.	N.E.	N.E.	N.E.
Éthanol	64-17-5	1.0	N.E.	1000 ppm	1000 ppm	N.E.
Triéthylamine	121-44-8	1.0	0.5 ppm	1 ppm	25 ppm	N.E.

#### Protection individuelle

**CONTRÔLES D'INGÉNIERIE:** Utiliser une enceinte de confinement, une ventilation locale ou autres mesures techniques afin de maintenir les niveaux de particules en suspension dans l'air sous les limites d'exposition recommandees. Creer une ventilation transversale en ouvrant toutes les portes et fenetres pour empecher l'accumulation de vapeurs.

**Equipement de protection respiratoire:** Un programme de protection respiratoire respectant les normes OSHA 1910.134 et ANSI Z88.2 doit etre suivi lorsque les conditions du lieu de travail necessitent le port d'un respirateur.

**PROTECTION DE LA PEAU:** Utiliser des gants pour eviter le contact prolonge avec la peau. Les gants en nitrile ou en neoprene peuvent offrir une protection cutanee suffisante.

Protection des yeux: Porter des lunettes de securite concues pour proteger contre les eclaboussures de liquides.

L'AUTRE MATÉRIEL DE PROTECTION: Consulter le superviseur de la sécurité ou l'hygiéniste industriel pour obtenir des conseils en ce qui concerne les types d'équipements de protection individuelle et leurs applications.

**PRATIQUES HYGIÉNIQUES:** Se laver a fond avec de l'eau et du savon avant de manger, de boire ou de fumer. Retirer les vetements contamines immediatement et les laver avant de les reutiliser.

Mesures d'ingénierie pour la poussière combustible: Aucune information.

## 9. Propriétés physiques et chimiques

Caractéristiques:LiquideEtat Physique:LiquideOdeur::MODÉRÉESeuil de l'odeur:N.E.Relative Density:1.026pH:N.A

Point de congélation, ° C: Non déterminé Viscosité: Non déterminé

Coéf de partition Octanol-Eau

**Explosive Limits, vol%:** 

Point d'éclair, °C:

(Kow):

Non déterminé

1.7 - 12.6

94

Solubilité à l'eau: Pue

Decompostion Temp., °C: Non déterminé

Plage du point d'ébullition: 89 - 231

Inflammabilité: Ne supporte pas la combustion

Taux d'évaporation:Plus lent que l'ÉtherAuto-ignition Temp., °C:Non déterminéDensité de vapeur:Plus lourd que l'airPression de vapeur, mmHg:Non déterminé

(Voir la section «Autres renseignements» pour la signification des abréviation)

## 10. Stabilité et réactivité

Conditions à éviter: Aucune information.

INCOMPATIBILITÉ: Incompatible avec les oxydants forts, les acides forts et les alkalis forts.

**DÉCOMPOSITION DANGEREUSE:** La flamme produit l'irritation.

POLYMÉRISATION DANGEREUSE: Ne se produira pas dans des conditions normales.

STABILITÉ: Ce produit est stable dans des conditions normales de stockage.

# 11. Informations toxicologiques

EFFETS DE SUREXPOSITION - CONTACT AVEC LES YEUX: Irritant, peut provoquer des lésions du tissu de l'oeil s'il n'est pas enlevé immediatement.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- CONTACT AVEC LA PEAU:** Risque minimal lors de la manipulation industrielle ou commerciale habituelle par du personnel qualifie.

**EFFETS DE SUREXPOSITION- INHALATION:** Les concentrations elevees de gaz, de vapeurs, de brouillard ou de poussieres peuvent etre nocives si inhalees. Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard.

EFFETS DE SUREXPOSITION - INGESTION: La substance peut etre nocive si ingeree.

Date imprimée: 6/5/2018 Page 4 / 5

EFFETS DE SUREXPOSITION - RISQUES CHRONIQUES: Aucune information.

VOIE(S) PRIMAIRE(S) D'ENTREE: Contact avec les yeux, Ingestion, Inhalation, Absorption cutanée, Contact avec la peau

#### Valeurs de toxicité aiguë

The acute effects of this product have not been tested. Data on individual components are tabulated below:

N° CAS	Nom chimique	LD50 par voie orale	<u>LD50 par voie</u> <u>cutanée</u>	Vapeur CL50
34590-94-8	2-Méthoxyméthyléthoxypropanol	5350 mg/kg Rat	9500 mg/kg Rabbit	N.E.
872-50-4	n-Méthyl-Pyrrolidone	3914 mg/kg Rat	8000 mg/kg Rabbit	>5.1 mg/L Rat
64-17-5	Éthanol	7060 mg/kg Rat	15,800 mg/kg Rabbit	30,000 mg/l Rat
121-44-8	Triéthylamine	460 mg/kg Rat	415 mg/kg Rabbit	N.E.

N.E. - Not Established

## 12. Informations écologiques

INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES: Le produit est un mélange des composantes indiquées.

## 13. Considérations relatives à l'élimination des déchets

**Informations sur l'évacuation:** Eliminer le produit conformement aux reglements et ordonnances municipaux, provinciaux et federaux. Ne pas permettre au produit de s'infiltrer dans les collecteurs d'eaux pluviales ou les egouts.

# 14. Informations relatives au transport

	National (USDOT)	International (IMDG)	<u>Aérien (IATA)</u>	TDG (Canada) - FRENCH
UN Number:	N.A	N.A	N.A	N.A
Nom UN::	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé	Non réglementé
Classe de danger :	N.A	N.A	N.A	N.A
Groupe d'emballage:	N.A	N.A	N.A	N.A
Quantité Limitée:	Non	Non	Non	Non

## 15. Informations règlementaires

## Réglementations fédérales américaines:

#### Catégorie de risque CERCLA - SARA

Ce produit a été passé en revue catégories de risque selon EPA les promulguées sous les sections 311 et 312 de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de 1986 (le titre de SARA III) et est considéré comme, sous des définitions applicables, rencontrer les catégories suivantes:

Aucune information.

#### **SARA SECTION 313:**

Ce produit contient les substances suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de la section 313 du titre III de l'amendement de Superfund et de l'acte de Reauthorization de le partie 372 de 1986 et 40 CFR:

Nom chimiqueN° CASn-Méthyl-Pyrrolidone872-50-4Triéthylamine121-44-8

#### LOI SUR LE CONTRÔLE DES SUBSTANCES TOXIQUES:

Ce produit contient les substances chimiques suivantes sujet aux conditions d'enregistrement de TSCA 12(b) si exporté des États-Unis:

Néant

Date imprimée: 6/5/2018 Page 5 / 5

## 16. Autres informations

**Evaluations HMIS** 

Santé: 2\* Inflammabilité: 1 Risque physique: 0 Protection individuelle: X

Classements NFPA

Santé: 2 Inflammabilité: 1 Instabilité 0

Volatile Organic Compounds 274 g/L CE DATE DE RÉVISION: 6/5/2018

MOTIF DE LA RÉVISION:

Légende: N.A. - Non Applicable, N.E. - Non Etabli, N.D. - Non Déterminé

Rust-Oleum Consumer Brands Canada estime que, au mieux de ses connaissances, d'information et de conviction, les informations contenues ci-dessus soient exactes et fiables à la date de cette fiche de données de sécurité. Pourtant, parce que les conditions de manipulation, utilisez et l'entreposage de ce matériel est au-delà de notre contrôle, nous ne supposons aucune responsabilité ou de passif pour la blessure personnelle ou le dommage de propriété encouru par l'utilisation de ce matériel. Rust-Oleum Consumer Brands Canada ne rend aucune garantie, exprimée ou implicite, à propos l'exactitude ou l'intégrité des données ou des résultats obtenu de leur utilisation. Tous matériels peuvent présenter des dangers inconnus et devraient être utilisés avec la prudence. L'information et les recommandations en cette fiche technique matérielle de sûreté sont offertes pour la considération et l'examen d'utilisateurs. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de déterminer la convenance finale de ces information et données et de se conformer à tous les international applicable, fédéral, état et lois locales et règlements.